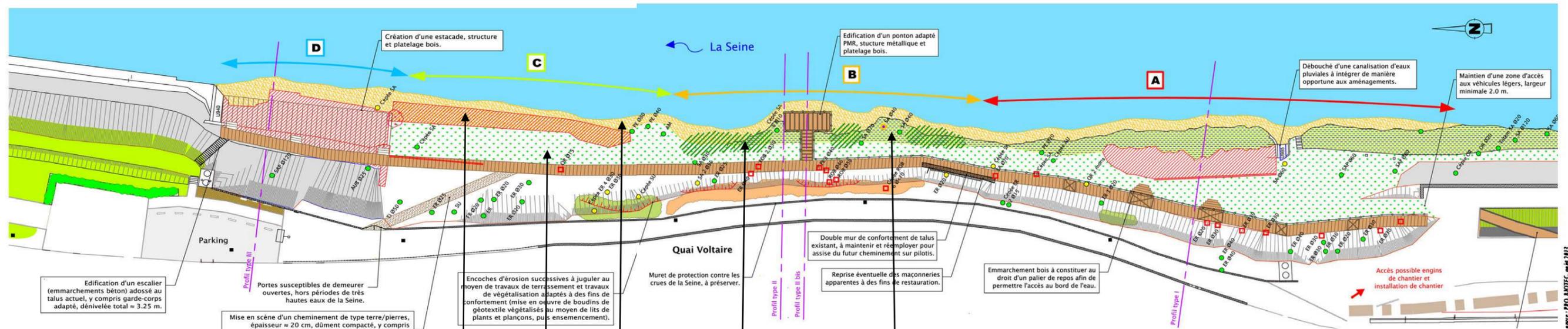


Projet site aval (rive gauche)



Surface de trait tiret vert

300 m² de surface existante d'herbacées humides (zone humide constatée en pied de berge lors du diagnostic réalisés par Hydrosphère) composés de :

- 150m² **conservés en l'état** (y compris 50 m² perturbées transitoirement pour l'acheminement des matériaux graveleux du pied de berge sans pour autant être détruites),
- 150 m² impactées

Bilan des **surfaces humides impactées : 150 m²**

Bilan des **surfaces humides conservées : 150 m²**

Surface hachuré vert

Massifs de saules recréés (environ 70 m²)

Surface en jaune

200 m² de large risberme de matériaux graveleux recrée en pied de berge favorable au développement des herbacées humides.

Surface en points verts

720m² de surfaces herbacées évoluant vers la friche ligneuse, débroussaillées pour les besoins du chantier et impactées pour partie par les accès au chantier et l'édification des ouvrages construits (cheminement, ponton pêcheur).

Surfaces situées en classe 3 par la DRIEE (« zones pour lesquelles les informations existantes laissent présager une forte probabilité de présence d'une zone humide, qui reste à vérifier et dont les limites sont à préciser ») mais non considérées comme « zone humide » au regard du diagnostic établi par Hydrosphère malgré le recensement ponctuels d'espèces herbacées nitrophiles caractéristiques de zones humides.

→ Secteur restauré en surfaces herbacées ensemencées au moyen d'un mélange grainier adapté (mélange « zone inondable ») mais **non comptées dans les surfaces restaurées** (pour la part hors aménagement pour le public) (l'évaluation réelle des surfaces impactées dépendant des conditions de réalisation notamment).

Hachuré rouge

250 m² de surfaces bétonnées (ancien quai et ouvrage béton) dont :

- **150 m²** restaurés en surfaces herbacées par ensemencement au moyen d'un mélange grainier d'espèces indigènes adaptées (mélange « zone inondable »),
- **100 m²** d'estacade.

Bilan des **surfaces humides créées : 350 m²**